

DISCOURS DE LA PREMIERE DAME

**EDITION 2016 DE LA REUNION DE
PARTENNARIAT DE LA WCF**

Abidjan, le 27 Octobre 2016

Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureuse d'être avec vous ce matin, à l'occasion de **l'édition 2016 de la réunion de partenariat de la Fondation Mondiale du Cacao, qui se tient à Abidjan pour la toute première fois.**

Je voudrais avant tout propos, saluer **Monsieur Barry PARKIN, Président du Conseil d'Administration de la Fondation Mondiale du Cacao,** ainsi que tous **ses membres,** qui ont organisé cette importante réunion dans notre pays.

J'adresse également mes salutations à **Monsieur Richard SCOBAY, nouveau Président Exécutif de la Fondation, Monsieur Tim MC COY et Monsieur Nick WEATHERILL,** que je revois avec beaucoup de plaisir à Abidjan.

Je souhaiterais aussi saluer chaleureusement, **Monsieur le Ministre Lambert KOUASSI KONAN, Président du Conseil d'Administration et Madame Massandjé TOURE-LITSE, Directrice Générale du Conseil du Café-Cacao et coorganisateur de**

l'évènement, dont les efforts constants contribuent grandement à l'amélioration des conditions de vie des producteurs.

Je voudrais enfin, saluer et féliciter tous les **industriels du cacao**, les **Organisations du Système des Nations Unies**, les **ONG Nationales et Internationales**, ainsi que les **Coopératives de producteurs**, pour leurs efforts en faveur de la lutte contre le travail des enfants.

Merci aussi à toutes les personnalités pour leur présence à nos côtés ce matin, sans oublier **notre grande et belle championne Murielle AHOURE, Ambassadrice du Conseil Café-Cacao.**

Mesdames et Messieurs,

Le thème de **cette édition 2016 de la réunion de partenariat de la World Cocoa Fondation** : ***"Population, Planète et Economie cacaoyère dans un monde en mutation"*** revêt une importance

capitale. En effet, il nous donne l'occasion d'appréhender les défis du développement durable de notre économie cacaoyère, au nombre desquels figure l'élimination des pires formes de travail des enfants.

En consacrant une session spéciale à cette problématique, la **World Cocoa Fondation** donne l'opportunité à toutes les parties prenantes, de discuter des acquis et de faire converger nos efforts pour l'atteinte de nos objectifs communs.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, depuis plusieurs années, la chaîne de production et d'approvisionnement du cacao, est confrontée à l'épineuse question du travail des enfants. Aussi, en vue d'éliminer ce fléau, un accord de partenariat a été signé entre notre pays, les représentants de l'industrie du cacao, et le Gouvernement américain, sous l'impulsion du Sénateur HARKIN et du Congressman ENGEL.

Cet accord, plus connu sous le nom de « **Protocole Harkin-Engel** » constitue le cadre institutionnel de référence des efforts de l'industrie dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants.

C'est dans ce contexte que plusieurs entreprises ont élaboré et mis en œuvre d'importants projets dont :

- le **projet « Vision For Change » de l'entreprise Mars,**
- le **projet « Ecoles du Cocoa Plan » de Nestlé,**
- le **projet « QPP » de Barry Calbeault**
- le **projet « Champs, Ecoles, Paysans » de Cargill,** et nombreux projets de développement de plusieurs autres sociétés.

Aujourd'hui, les entreprises membres de la World Cocoa Foundation ont compris la nécessité de mutualiser leurs efforts en mettant en place **la stratégie CocoaAction.** Ce nouveau plan qui permet aux industriels de soutenir la durabilité de la production cacaoyère et d'améliorer les moyens de subsistance des cacaoculteurs, vise à lutter contre les pires formes de travail des enfants, par

la **réalisation d'infrastructures sociales de base, dont la construction de salles de classe et de centres de santé.**

A ce stade de mon propos, je voudrais ici saluer et féliciter **toutes les entreprises partenaires**, pour avoir répondu à mon appel les invitant à construire les nombreuses écoles, et pour tous les efforts entrepris pour améliorer les conditions de vie des nos producteurs.

Chers partenaires,

Vous avez apporté votre concours à la mise en œuvre de la loi sur l'école obligatoire, et je vous en remercie sincèrement.

Je reste convaincue que c'est en donnant à chaque enfant l'opportunité d'aller à l'école, que nous réussirons à réduire leur vulnérabilité et à les préserver de la traite et de l'exploitation.

Mesdames et Messieurs,

En ce qui concerne la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao, nous nous sommes engagés dans la prise de mesures visant à combattre le phénomène.

Avec nos deux comités, le Comité National de Surveillance et le Comité Interministériel, nous avons élaboré deux plans d'actions qui ont permis de coordonner et de suivre toutes les actions entreprises pour l'élimination de l'exploitation et la traite des enfants.

En effet, dans le cadre de la mise en œuvre de ces plans, nous avons **mené de vastes campagnes de sensibilisation auprès des producteurs**, et avons pu faire **adopter des lois pour renforcer le cadre juridique**. Nous avons également **mené des opérations de police pour appréhender les trafiquants**, et une **vaste campagne médiatique pour sensibiliser l'opinion**. Par ailleurs, nous avons

organisé des séminaires de formation pour les différents acteurs de la chaîne, et signé des accords bilatéraux avec plusieurs pays voisins pour prévenir la traite transfrontalière.

Mesdames et Messieurs,

Poursuivant nos efforts, nous avons engagé de nouvelles actions cette année, en vue de favoriser des progrès encore plus significatifs.

La première action menée, a consisté à effectuer une visite de travail au siège de l'OIT à Genève. En effet, nous avons constaté que dans les enquêtes visant à mesurer le travail des enfants, ceux d'entre eux qui aident leurs parents après l'école dans les travaux des champs ou domestiques, ne serait-ce qu'une heure dans la semaine, sont considérés comme des « *enfants travailleurs* », même si l'activité exécutée par l'enfant ne porte pas atteinte à sa santé, à sa sécurité et à son assiduité scolaire.

Il est important d'éviter de considérer que les enfants qui accompagnent leurs parents après l'école, soient systématiquement comptabilisés comme des « enfants travailleurs ». Une telle catégorisation reste difficile à accepter par les parents qui ne comprennent pas que leurs enfants ne puissent pas les aider après l'école pour apprendre à aimer leur métier, comme cela se fait dans le reste du monde.

Ainsi, aux termes des échanges avec **Monsieur Guy RYDER, Directeur Général du BIT**, nous sommes parvenus à des points de consensus dont le plus important reste d'élaborer avec les experts, **la liste des travaux légers autorisés aux enfants de 13 à 15 ans**. Un atelier est prévu à cet effet, du 8 au 10 novembre avec les experts du BIT.

Dans ce cadre, j'ai adressé une correspondance à Monsieur Thomas PEREZ, Ministre du Travail des Etats-Unis, pour la prise en compte des conclusions de notre mission à Genève dans les futures enquêtes.

En effet, tirant les leçons des contradictions soulevées par la méthodologie de l'Université de Tulane concernant l'enquête de 2013-2014, nous souhaitons que la prochaine enquête qui sera effectuée par l'Université de Chicago, adopte des critères dûment approuvés par les pays concernés.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement de la coopération sous régionale, j'ai signé une déclaration conjointe d'engagement avec ma consœur, **Madame Lordina Dramani MAHAMA**, Première Dame du Ghana. Cet accord vise à mener des actions concertées et conjointes en vue de résultats plus efficaces dans nos deux pays.

Enfin **j'apporte mon appui à l'OIT, dans le cadre de l'alliance mondiale contre le travail des enfants**. A ce titre, j'ai parrainé la réunion sous régionale qui s'est tenue à Abidjan, les 8 et 9 septembre 2016. Dans ce même cadre, j'ai participé au panel pour le lancement mondial de cette alliance à New-York, le 21 septembre dernier.

Mesdames et Messieurs,

Concernant nos perspectives, nous avons entrepris, grâce à la Fondation Children Of Africa, **la construction de 3 maisons d'accueil à Soubré, Bouaké et Korhogo**, en vue d'améliorer la prise en charge des enfants retirés de la traite et des pires formes de travail des enfants. Ce dispositif d'accueil permettra de renforcer l'offre de service d'assistance et de protection des enfants en situation d'urgence.

Au titre de la coopération internationale, nous envisageons d'organiser en mars 2017 à Abidjan, un **sommet des Premières Dames de la Sous-région Ouest-Africaine sur la traite transfrontalière des enfants**, pour susciter leur implication dans ce combat.

Dans ce même sens, **nous organiserons en mai 2017 en Côte d'Ivoire, la réunion annuelle du Groupe de Coordination des Actions de lutte contre le travail des enfants dans la cacaoculture.** J'espère que vous serez nombreux à effectuer le

déplacement pour participer à ces importantes rencontres.

Mesdames et Messieurs,

Chers Partenaires,

Je ne saurais clore mon propos, sans réitérer mes remerciements au Conseil d'Administration de la World COCOA Fondation, et à tous les partenaires ici présents, pour leur engagement constant aux côtés de la Côte d'Ivoire dans la lutte contre la traite et les pires formes de travail des enfants. Car j'ai bon espoir que c'est grâce aux efforts de tous, que nous parviendrons à éliminer le travail des enfants.

Je vous remercie.